

**Annexe 5 - Modules complémentaires obligatoires
B - Culture chorégraphique**

Conception

La culture chorégraphique participe de la connaissance que tout élève danseur doit pouvoir acquérir afin de dépasser la stricte vision de sa pratique. Elle favorise l'esprit d'ouverture et la conscience que la danse s'inscrit dans une histoire qui lui est propre, tout en étant reliée à celle des autres arts. Elle permet de développer la capacité d'analyse de l'activité chorégraphique : œuvres, mouvements artistiques, pratiques, cadres de représentation... Les acquisitions concernent les grandes étapes historiques de l'évolution chorégraphique et sont reliées à la vie artistique actuelle. L'enseignement est dispensé à partir de textes théoriques (livrets, etc.), d'une iconographie variée et de sources audiovisuelles ou sonores. Dans la mesure du possible, afin de créer les liens entre outils théoriques et pratiques, l'étude des œuvres est enrichie d'une approche par la pratique dansée et par des déplacements aux spectacles, chaque fois que la programmation locale le permet.

I - Programme

I-1. Enjeux :

- Le champ d'étude est défini comme tel : la danse occidentale comme art de création, impliquant la rencontre entre ses différentes fonctions : esthétiques, politiques, sociales et de représentation.
- La chronologie est fondée sur les transformations esthétiques de cet art replacé dans son contexte historique et social. Elle prend en compte également la persistance temporelle des genres et des formes de danse.
- Le programme est établi à partir des corrélations nécessaires entre époques, courants et genres. Celles-ci sont illustrées par des œuvres et/ou des personnalités.

I-2. Le programme :

Cf Tableau page 2.

CHRONOLOGIE PROBLÉMATISÉE*

| | Histoire sociale et politique | Courants de pensée | Esthétiques | Image du corps | Spectacles chorégraphiques. |
|--------------------------|---|---|--|---|---|
| XVIe XVIIe siècles | <ul style="list-style-type: none"> ■ Monarchie Aristocratie | <ul style="list-style-type: none"> ■ Humanisme ■ Académisme (France) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Influence de l'Antiquité, de l'Italie ■ Chrétien/profane ■ Classique/Baroque | <ul style="list-style-type: none"> ■ Corps à l'image du divin (Léonard de Vinci) ■ Corps mécanique (Descartes : animal machine) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Ballet de cour ■ Tragédie lyrique, comédie-ballet ■ Mécénat, professionnalisation, institutions. |
| XVIIIe siècle | <ul style="list-style-type: none"> ■ Monarchie Aristocratie. ■ Révolution française | <ul style="list-style-type: none"> ■ Lumières ■ Rousseauisme ■ Morale naturelle ■ Pré-romantisme | <ul style="list-style-type: none"> ■ Les esthétiques se confondent avec les courants. | <ul style="list-style-type: none"> ■ Corps automate (Vaucanson) ■ Sensibilité, expressivité (Diderot) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Opéra-ballet ■ Ballet-pantomime |
| XIXe siècle | <ul style="list-style-type: none"> ■ Succession de régimes politiques : <ul style="list-style-type: none"> - Empire - Monarchie - République | <ul style="list-style-type: none"> ■ Romantisme ■ Socialisme ■ Capitalisme ■ Révolution industrielle ■ Positivisme | <ul style="list-style-type: none"> ■ Romantisme ■ Réalisme ■ Symbolisme ■ Naturalisme | <ul style="list-style-type: none"> ■ Féminin/masculin | <ul style="list-style-type: none"> ■ Divertissement ■ Ballet-pantomime (anacréontique, romantique, pétersbourgeois...) ■ Minstrel show ■ Séparation des techniques de danses sociale et spectaculaire. ■ Culture afro-américaine : pas de notion d'œuvre mais diffusion dans des genres composites |
| XXe siècle | <ul style="list-style-type: none"> ■ Conflits mondiaux ■ Fin du colonialisme ■ Remise en cause des ségrégations raciales ■ Rupture entre le monde soviétique et le monde de l'ouest | <ul style="list-style-type: none"> ■ Psychanalyse ■ Matérialisme ■ Communisme ■ Capitalisme ■ Tiers-mondisme ■ Individualisme ■ Remise en cause de la psychanalyse ■ Relativisme ■ Globalisation | <ul style="list-style-type: none"> ■ Dada ■ Surréalisme ■ Expressionnisme ■ Absurde ■ Abstraction /figuration ■ Déconstruction | <ul style="list-style-type: none"> ■ Désacralisation du corps ■ Réhabilitation du corps biologique ■ Déculpabilisation de la sexualité ■ Corps machine, corps objet (taylorisme, Bauhaus...) ■ Rejet de la norme physique ■ Corps virtuel | <ul style="list-style-type: none"> ■ Ballet narratif et non narratif (entrent dans ces catégories les œuvres appartenant aux divers courants, du classique au jazz) ■ Le répertoire (sa constitution et sa composition) ■ L'extravaganza ■ Le vaudeville ■ La revue ■ La comédie musicale (théâtre et cinéma) ■ La création liée aux nouvelles technologies ■ Solo ■ Event ■ Happening ■ Performance |

NB :

- Deux critères esthétiques concernent la totalité des époques : l'exotisme et l'inspiration antique.
- De même pour la problématique de la notation de la danse et du mouvement.

**Cette chronologie n'est pas exhaustive, elle est donnée à titre de cadre de travail.*

II - Evaluation

II-1 Les connaissances fondamentales en culture chorégraphique :

Ces connaissances sont évaluées semestriellement lors d'une épreuve orale.

L'élève choisit un sujet parmi trois qui lui sont présentés. Chaque sujet est constitué de quatre documents iconographiques ou textes (extrait de livret, de texte théorique, de critique, vidéo...). L'élève doit être capable de les identifier, de les situer dans le temps et de les relier par une problématique simple.

Temps de préparation : 15 minutes

Durée de l'exposé oral de l'élève : 15 minutes

II-2 Le dossier personnel :

L'élève élabore un dossier personnel n'excédant pas dix pages, hors iconographie, à partir d'un sujet de son choix (période, style particulier, œuvre de référence, spectacle vu durant l'année...). A la fin du cycle d'enseignement professionnel initial, ce dossier fait l'objet d'une présentation orale et d'un entretien au cours duquel les responsables de l'unité de valeur de culture chorégraphique posent des questions portant sur le contenu du dossier, les choix iconographiques opérés, les sources, et la démarche de l'élève. Lors de l'épreuve, l'élève a la possibilité de lier le geste à la parole, par de brefs ajouts en information, faisant l'objet d'illustrations corporelles ou dansées.

Durée de la présentation orale : 10 minutes

Les temps d'appuis au discours faisant l'objet de brèves illustrations corporelles, n'excédant pas deux minutes, sont du libre choix de l'élève.

Durée de l'entretien : 10 minutes

III - Notation

Après chaque épreuve semestrielle et à la suite de la soutenance du dossier personnel, les responsables de l'unité de valeur de culture chorégraphique délibèrent avant de noter l'élève.

III-1 Epreuve semestrielle centrée sur les connaissances fondamentales :

III-1.1 Connaissances globales sur le thème du sujet (5 points)

III-1.2 Connaissances ponctuelles sur les documents (10 points)

III-1.3 Capacité à établir des relations entre les documents (5 points)

III-2 Dossier personnel et soutenance :

1) Dossier écrit : 10 points

2) Présentation orale et entretien : 10 points

La note de l'évaluation continue correspond à la somme de ces notes.